

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Catherine PEPIN, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Jean-Louis SENECHÉAU (pouvoir donné à Jean-Yves HINAULT), Sébastien BOUL (pouvoir donné à Catherine PEPIN)

Madame Amandine ANDRE (pouvoir donné à Françoise HURSON)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-15

CANDIDATURE POUR LE PORTAGE D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL DE CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET DE PASSEPORTS

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

A ce jour, le délai d'obtention d'une nouvelle pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) est de l'ordre de 6 mois dans le département des Côtes d'Armor.

Ceci génère donc de nombreuses difficultés pour les demandeurs.

De ce fait, l'Etat a mis en place un plan d'urgence afin d'ouvrir 500 nouveaux guichets et sollicite notamment les communes qui disposent d'un Espace France Services. Ce qui est le cas pour notre collectivité.

A/ Modalités générales dans le cadre du portage de ce dispositif par un Espace France Services

➤ Le rôle des agents France Services

Accompagnement, si possible et si nécessaire, à la pré-demande en ligne (l'agent France Services réalise déjà cette mission).

- En présentiel (15 min) : scan des documents et enregistrement des empreintes ; transmis de façon dématérialisée pour certification
- Instruction puis impression par l'imprimerie nationale
- Le titre revient en mairie : l'utilisateur reçoit une notification
- En présentiel : rendez-vous de retrait (durée 5 min) avec nouvelle prise d'empreintes.

➤ Prise de rendez-vous : 2 solutions

- Par téléphone
 - En ligne avec différents logiciels
- Matériel : tout est fourni par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ordinateur, scanner, imprimante et lecteur de prise d'empreinte + lecteur de carte).

➤ Locaux : dans les espaces France Services, avec un espace dédié (pas forcément un espace supplémentaire).

➤ Sécurité : un coffre pour conserver les titres dans l'attente de leur retrait.

➤ Formation : par le Centre d'Expertise et de Ressources Titres de Bretagne en visioconférence. Il faut envisager également une immersion. Les agents de la Préfecture peuvent aussi se déplacer.

➤ Ouverture

- Comme l'EFS, ce service est ouvert à l'ensemble de la population française.

➤ Quantité de titres

- Nombre total de recueils sur l'année : 3 750 titres. Il s'agit d'un objectif idéal.
- Pas de plancher.

Il est à préciser que ces objectifs sont à relativiser. En 2022, la moitié des communes affiche un taux d'efficacité inférieur à 50 %. Pour information, 3 750 titres équivalent à 60 titres/semaine.

➤ Dotations de l'Etat

- 8 580 € par dispositif de recueil/an
- Majoration de 3 550 €/an si le nombre de titres est supérieur à 1 875 titres par an, soit 12 130 €. Cette dotation est en cours d'évolution.
- Aide complémentaire : pour l'aménagement des locaux, versée en une fois : 4 000 €.

B/ Déclinaison dans l'Espace France Services de la Ville de Languieux

➤ Lieu

Au sein de l'EF, dans les locaux de la médiathèque.

➤ Ouverture

- Augmentation des heures d'ouverture de l'EFS de 5h minimum par semaine pour atteindre les 27h d'ouverture.
- Deux heures supplémentaires à ces 27h pourraient être mises en œuvre par semaine pour les retraits des pièces.
- Le contrat du salarié à 28h/semaine pourrait être ainsi porté à 35h/semaine (TC).

➤ Salariés

Nécessité d'avoir un agent permanent, ainsi qu'un agent polyvalent pour pallier les absences de l'agent permanent. Ce qui est déjà le schéma actuel.

➤ Matériel – Moyens

- Matériel fourni par l'Etat + Coffre
- Nécessité d'une ligne internet spécifique ANTS
- 1 abonnement à un logiciel de prise de RV en ligne si c'est le choix qui est arrêté (1 000 €/an)

➤ Aspects financiers

▪ **Fonctionnement**

Dépenses en €		Recettes en €	
Augmentation temps de travail – 28h à 35h00 Dépenses annuelles chargées	6 600	Dotation minimale Etat	8 530
Abonnement logiciel (option)	1 000		
Divers	930		
TOTAL	8 530	TOTAL	8 530

▪ **Investissement**

L'achat du coffre, son installation, la création d'une ligne internet sécurisée, ainsi que d'éventuels travaux d'adaptation se feront dans le cadre de la dotation d'Etat de 4 000 €.

➤ Perspectives

Si le dispositif ne répond pas aux objectifs fixés, la commune peut y mettre fin.

Au regard de ces différents éléments et du fait que ce dispositif permettrait :

- de répondre à une demande,
- de créer un flux et une dynamique supplémentaire au sein des locaux de la médiathèque et de l'Espace France Services,
- d'offrir un service de proximité supplémentaire et de compléter une offre existante.

Je vous propose :

- ✘ d'acter la candidature de la Ville de Langueux pour le portage d'un dispositif de recueil de cartes nationales d'identité et de passeports ;
- ✘ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Christophe MINAUD, Marion BOUCHEVREAU, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Malorie MEHEUST, Hubert HILLION).